

CGT – FSU – CFDT – FO  
Ville du Mans, Le Mans Métropole, CCAS

Le Mans, le 8 novembre 2011

A Monsieur le Maire-Président  
De la Ville du Mans et Le Mans Métropole  
Président du CCAS

Lors de la rencontre avec les Organisations Syndicales le 4 mai dernier, nous avons abordé la réévaluation des régimes indemnitaires toutes catégories et toutes filières confondues, avec pour objectifs principaux :

- de réduire l'écart entre les filières techniques et les autres filières concernant les catégories A et B.
- de mettre en place une augmentation uniforme pour les agents de catégorie C, avec une première application au 1<sup>er</sup> janvier 2012.
- Qu'il y ait une véritable transparence concernant les agents « faisant fonction » et les expertises.
- Suite aux réunions sur la catégorie B technique, une réponse sur le régime indemnitaire des Techniciens : « à grade égal, prime égale »

Il est nécessaire d'établir rapidement un échéancier de rencontres afin d'échanger sur ces différents points.

Veillez agréer, Monsieur le Maire-Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'intersyndicale

Copie à :

Madame LARSON, Adjointe chargée du Personnel Ville du Mans  
Monsieur DELPECH, Adjoint chargé du Personnel Le Mans Métropole  
Monsieur BAHIN, Directeur Général des services